

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION

Personne-ressource :

Peter Birnbaum, avocat
Direction des services juridiques
Ministère des Affaires civiles et de l'Immigration
400, avenue University, 5^e étage
Toronto ON M7A 2R9

Ligne directe : 416-314-7017
Renseignements généraux : 416-314-7025
Télec. : 416-314-7038
Courriel : peter.birnbaum@mci.gov.on.ca

Postes offerts : 1

Site Web : <http://www.citizenship.gov.on.ca/french/index.html>
<http://www.culture.gov.on.ca/french/index.html>
<http://www.tourism.gov.on.ca/french/index.html>

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

BREF APERÇU

La Direction des services juridiques offre des conseils juridiques stratégiques aux ministères des Affaires civiles et de l'Immigration, de la Culture et du Tourisme et des Loisirs, à un certain nombre d'organismes, au Secrétariat des affaires des personnes âgées de l'Ontario et à la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de politiques, de législation et d'administration.

Les avocats de la Direction soumettent des avis juridiques et rédigent des documents juridiques, participent aux programmes de formation du personnel et veillent à ce que les clients soient représentés comme il se doit devant les tribunaux judiciaires et administratifs. Les membres du personnel de la Direction rédigent également des projets de loi, des règlements et des décrets conformément aux politiques du gouvernement.

Des services juridiques sont dispensés dans les secteurs du droit commercial et du droit des sociétés, du droit immobilier, du droit administratif, de la propriété intellectuelle, de l'interprétation des lois, de la protection de la vie privée et du droit de la Couronne.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Les stagiaires ont l'occasion d'effectuer des recherches juridiques, de soumettre des avis et de contribuer à la rédaction des projets de loi, des ordonnances ministérielles, des contrats et d'autres documents juridiques. Ils participent en outre à l'examen de documents commerciaux, ainsi qu'aux recherches de sociétés et de titres.